



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Berthierville

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Berthierville tenue le 21 décembre 2022 à 19 h 30 à laquelle sont présents Mesdames les conseillères Isabelle Fontaine et Amélie Lebrun et Messieurs les conseillers Denis Darveau, Sylvain Destrempe, Jean-François Frenière et Pierre Lahaie formant quorum sous la présidence de M. le maire Dominic Perreault.

Est également présente Madame Sylvie Dubois, directrice générale et greffière.

A) CONSTATATION DU QUORUM

Monsieur le maire constate qu'il y a quorum.

B) INSTANT DE RÉFLEXION ET ALLOCUTION DU MAIRE

Monsieur le maire invite les citoyens à un instant de réflexion et fait une brève allocution.

C) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT les dispositions de l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes* et l'avis public diffusé en date du 5 décembre 2022, à l'égard de la tenue de la séance extraordinaire portant sur l'adoption du budget 2023 et du programme triennal d'immobilisations;

CONSIDÉRANT que les points suivants ont été inscrits à l'ordre du jour :

- A) Constatation du quorum
- B) Instant de réflexion et allocution du maire
- C) Adoption de l'ordre du jour
- D) Adoption du budget 2023 et du programme triennal
 - D.1 Adoption du budget pour l'exercice financier 2023
 - D.2 Adoption du programme triennal 2023-2024-2025
- N) Période de questions
- O) Levée de l'assemblée

EN CONSÉQUENCE:

Il est proposé par la conseillère Isabelle Fontaine,
Appuyé par la conseillère Amélie Lebrun,

ET RÉSOLU:

D'adopter l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D) ADOPTION DU BUDGET 2023 ET DU PROGRAMME TRIENNAL

D.1 ADOPTION DU BUDGET POUR L'EXERCICE FINANCIER 2023

Il est proposé par le conseiller Pierre Lahaie,
Appuyé par le conseiller Jean-François Frenière,

ET RÉSOLU :

D'adopter les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2023 tel que décrit ci-dessous :

2022-12-351

Formules Municipales - No 4614-A-MG-O spécial

2022-12-352



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Berthierville

21 décembre 2022

BUDGET 2023

REVENUS	Budget 2023
Taxe foncière générale	4 377 122 \$
Service de la dette	836 135 \$
Assainissement des eaux	342 554 \$
Sécurité incendie	349 848 \$
Tarification pour les services municipaux	1 712 995 \$
Centre urgence 9-1-1	25 500 \$
Paiement tenant lieu de taxes	305 730 \$
Transferts	264 528 \$
Services rendus aux organismes municipaux	415 025 \$
Autres services rendus	566 755 \$
Imposition de droits	336 000 \$
Amendes et pénalités	31 000 \$
Intérêts	100 100 \$
Total:	(9 663 292 \$)

CHARGES	Budget 2023
Administration générale	1 533 423 \$
Sécurité publique	980 326 \$
Transport	2 301 004 \$
Hygiène du milieu	2 282 236 \$
Santé et bien-être – logement social	26 211 \$
Aménagement, urbanisme et mise en valeur du territoire	231 635 \$
Loisirs et culture	1 542 467 \$
Frais de financement (intérêts)	240 490 \$
Total :	9 137 792 \$

CONCILIATION À DES FINS FISCALES	Budget 2023
Remboursement de la dette (capital)	739 500 \$
Affectation : Réserve – disposition des boues	260 000 \$
Affectation : Excédent de fonctionnement non affecté	(474 000 \$)
Total :	525 500 \$

Le budget de l'exercice financier 2023 prévoit des revenus égaux aux dépenses et aux éléments de conciliation à des fins fiscales au montant de 9 663 292 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2022-12-353

D.2 ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL 2023-2024-2025

Il est proposé par le conseiller Pierre Lahaie,
Appuyé par le conseiller Jean-François Frenière,

ET RÉSOLU:

D'adopter le programme triennal d'immobilisations pour les exercices financiers 2023-2024-2025, tel que détaillé à l'annexe ci-jointe.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

N) PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire Dominic Perreault, assisté des membres du conseil et de la directrice générale et greffière, répond aux questions des citoyens présents à la séance.



No de résolution
ou annotation

2022-12-354

**Procès-verbal du Conseil de la
Ville de Berthierville**

21 décembre 2022

O) LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CONSIDÉRANT que tous les sujets de l'ordre du jour ont été discutés.

EN CONSÉQUENCE:

Il est proposé par le conseiller Denis Darveau,
Appuyé par le conseiller Jean-François Frenière,

ET RÉSOLU:

DE lever la séance extraordinaire à 19 h 40.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**Dominic Perreault
Maire**

**Sylvie Dubois
Directrice générale et greffière**

*Je, Dominic Perreault, approuve toutes et chacune des résolutions contenues au présent
procès-verbal, n'ayant pas avisé la greffière de mon refus de les approuver
conformément à l'article 53 L.C.V.*

**Dominic Perreault
Maire**



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Berthierville

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2023-2024-2025 (présenté au budget 2023)

Planification des activités d'investissements / Immobilisations

Immobilisation	2023	2024	2025	Coût approximatif	Année de réalisation	Subvention potentielle	Montant à financer	Type de financement
Réfection majeure de la rue Saint-Viateur				2 031 250 \$	2023	TECQ	A définir	Règlement d'emprunt
Hôtel de ville / Réaménagement de la salle de conférence et de la salle du conseil ainsi que l'ajout de deux bureaux				212 277 \$	2023	167 277 \$ (PRABAM)	45 000 \$	Appropriation à l'excédent non affecté
SOUS-TOTAL (2023)				2 243 527 \$				
Augmentation de la capacité de la station de traitement des eaux usées				15 000 000 \$	2024		A définir	Règlement d'emprunt
SOUS-TOTAL (2024)				15 000 000 \$				
Réfection majeure de la rue Pierre-De Leslage				5 145 688 \$	2025		A définir	Règlement d'emprunt
SOUS-TOTAL (2025)				5 145 688 \$				
GRAND TOTAL:				22 389 215 \$				